



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

C'est le début de leurs défaites !

Cette journée du 5 décembre 2019 est une réussite incontestée, une journée de mobilisation massive sur l'ensemble de l'hexagone, jamais vue depuis plus de dix ans. Les enseignants et la fonction publique ont particulièrement suivi ce mouvement de grève et participé à la mobilisation.

A la PJJ, le taux de grévistes s'étend d'une région à l'autre de 23 % à près de 46 %. De nombreux services de milieu ouvert ont été fermés.

Les cortèges, au travers de nombreux slogans, ont illustré l'agrégation d'un nombre important de colères et revendications exprimées par des retraité.e.s, des étudiant.e.s, des lycéen.ne.s, des salarié.e.s du secteur privé et de l'ensemble des fonctionnaires : retrait du projet de réforme des retraites, augmentation des moyens et des rémunérations, condition d'attribution de l'allocation chômage, justice sociale, retrait de la loi Blanquer.....

Au sein des manifestations, le SNPES-PJJ/FSU et le collectif justice des enfants a, en plus de sa dénonciation du projet de réforme des retraites, porté la colère des professionnel.le.s de la PJJ opposé.e.s au projet du CJPM et au grand chambardement de leurs statuts et conditions de rémunérations et de mobilités.

S'appuyant sur cette forte mobilisation, dans la majorité des régions, les militant.e.s SNPES-PJJ/FSU appellent à une nouvelle journée de grève et d'action le mardi 10 décembre 2019. L'AG régionale d'Ile de France et la section territoriale du Limousin sont d'ores et déjà en grève reconductible aujourd'hui 6 décembre 2019.

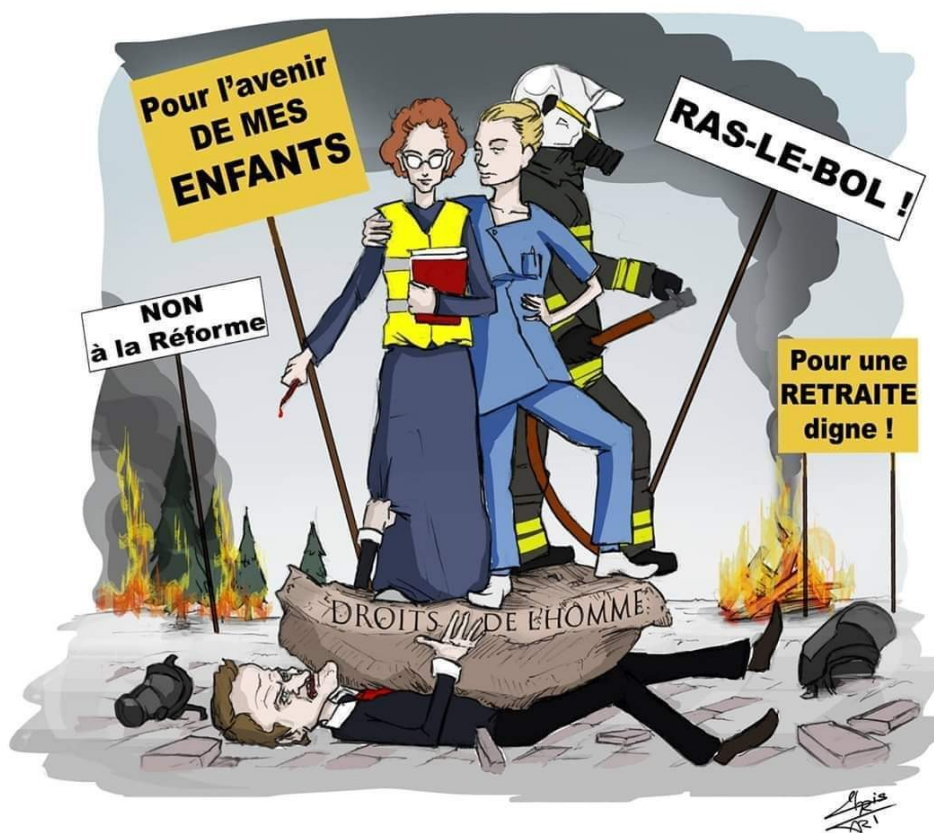
Le SNPES-PJJ/FSU soutient les sections actuellement en grève reconductible et celles inscrites dans l'organisation d'AG destinées à définir et organiser des actions et mobilisations pour les 10 et 12 décembre prochains.

Le SNPES-PJJ/FSU exige, au regard de l'ampleur de la mobilisation des professionnel.le.s de la PJJ en grève ce 5 décembre 2019 :

- le retrait du projet de réforme des retraites « Delevoye », la revalorisation des pensions des retraites à 60 ans après 37,5 annuités et à 75 % des six meilleurs salaires pour tous !
- Le retrait du Code de Justice Pénale des Mineur.e.s
- l'arrêt des réformes visant la destruction des services public et la disparition des CAP.

Le SNPES-PJJ/FSU appelle les sections, les militant.e.s et les professionnel.le.s à se réunir en AG et à participer aux AG intersyndicales et interprofessionnelles afin de construire les mobilisations et la lutte. Le 10 décembre apparaît d'ores et déjà comme un temps fort en réponse aux annonces d'Édouard Philippe concernant les retraites le mercredi 11 décembre.

Le SNPES-PJJ/FSU continuera à défendre au sein de la FSU et en intersyndicale la construction d'un mouvement d'ampleur et d'une grève générale reconductible, seuls à mêmes de faire reculer le gouvernement.



Dessinateur citoyen pour Vécu